

La demande intersyndicale est de faire une grève forte, massive et qui montre que nous sommes indispensables à la prise en charge des patients en ambulatoire, **voici les règles de prise en charge :**

Dates de fermeture :

Vendredi 20 septembre à 0 heures 2024 au mardi 24 septembre 0 heures

Modalités :

Tous les laboratoires privés qui reçoivent des patients doivent être fermés au public , que ce soit un site unique, un site accolé à un plateau technique ou un laboratoire présent au sein d'un établissement de santé (Clinique ou autre).

Tous les prélèvements externes (apportés par une IDE, SF ou médecins...ou dans le cadre de L'HAD) du laboratoire seront refusés, que ce soit pour une chimiothérapie ou autre urgence.

Les patients devront être prévenus par des affiches sur nos laboratoires en cas d'urgence, il faudra indiquer l'hôpital le plus proche pour être pris en charge.

On ne traite pas les prélèvements des Ephad et des centres de santé.

Pour des patients hospitalisés dans des établissements (cliniques MCO , hôpitaux ...), dont le LBM à la charge, les examens sont réalisés.

Lorsqu'un patient se présente aux urgences (clinique ou hôpital) il est pris en charge pour les examens (pour éviter les réquisitions) .

Pour les centres de dialyse (externes ou intra-cliniques) les examens sont réalisés.

Dans les centres de PMA, on ne peut prendre de RDV lors des jours de grève, prévoir de les décaler.

D'une manière générale, penser à prévenir tous les professionnels de santé afin de décaler les prélèvements programmés.